

## CAP 1, 2 ou 3 ans

Cette formule du CAP permet d'adapter la durée de formation aux profils et besoins particuliers des élèves en réduisant ou en allongeant la durée de formation de un à trois ans selon les cas (2 ans pour le parcours classique ).

### Objectifs

- Favoriser la construction progressive du projet professionnel de l'élève
- Proposer des parcours individualisés s'adaptant à l'hétérogénéité des élèves
- Améliorer le taux d'accès au diplôme et l'insertion professionnelle

### Cadre de mise en œuvre

#### UNE DEROGATION :

Le CAP se prépare initialement en 2 ans. Néanmoins, en fonction des profils et des besoins particuliers des élèves, l'équipe pédagogique propose un parcours et une organisation adaptée permettant une progression régulière pour l'élève, en vue de l'obtention du CAP. Pour bénéficier officiellement de ces parcours adaptés, le projet doit être soumis au recteur académique et au DASEN afin d'établir une dérogation.

#### LES PROFILS :

Le public visé est large. Tout élève possédant un diplôme français, issu de première ou terminale bac, titulaire d'un diplôme ou sorti du système scolaire sans qualification est recevable.

#### LES AMENAGEMENTS :

La durée de formation en milieu professionnel est variable selon les cas. Le projet doit être travaillé en début d'année avec organisation et non en cours d'année.

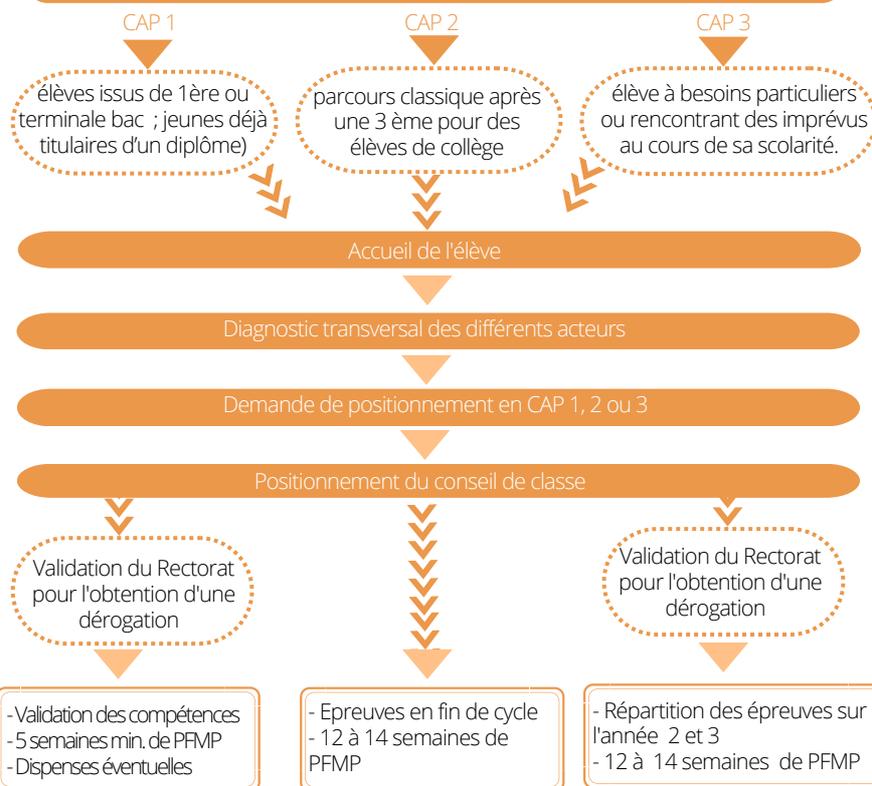
- CAP 1 an : 5 semaines minimum
- CAP 2 & 3 ans : entre 12 et 14 semaines minimum

En fonction des profils, sur le CAP 1 an, le candidat peut faire valoir ses compétences en lien avec la spécialité du CAP ciblé et bénéficier de dispenses de certains enseignements généraux et d'épreuves. Pour le CAP 3 ans, il peut répartir les épreuves certificatives sur la 2ème et la 3ème année du CAP.



Vademecum : Adapter les parcours de formation des élèves en  
CAP en 1, 2 ou 3 ans

## Schéma des parcours



## Dans la classe

- **Construction du projet de formation de l'élève** : l'élève et l'équipe pédagogique construisent ensemble le format de formation de l'élève.
- **Différenciation pédagogique** : selon le profil de l'élève, les apprentissages sont adaptés. Les particularités de l'élève sont prises en compte au service de sa progression et de son niveau.
- **Suivi de l'acquisition des compétences** : les compétences sont évaluées progressivement tout au long du parcours de l'élève dans le but de l'obtention du diplôme.

## Témoignages



Vademecum : Adapter les parcours de formation des élèves en CAP en 1, 2 ou 3 ans